



Bulletin de Liaison Intermittent et Sporadique

SPÉCIAL

**JEUNES MAJEURS
SCOLARISÉS**

HORS SERIE

1er septembre 2015

**MIGRANTS SANS ASILE
JEUNES SANS PAPIERS
CHOISIR LA FRATERNITÉ, PAS LA PEUR**

Aux centaines de milliers de migrants demandant asile, droit de circuler ou répit, l'Europe et le gouvernement français en particulier opposent refus et fermeture, à de minimes exceptions près. Là où il faudrait un vaste effort de solidarité à l'égard d'hommes, de femmes et d'enfants fuyant la guerre, l'oppression et la misère, ils alignent les forces de l'ordre et des millions d'euros pour « sécuriser » les frontières.

L'immigration présentée comme un problème, c'est le discours de droite, qui a gangrené une partie de la gauche. Rien d'étonnant à ce que ce gouvernement se montre tout aussi incapable de répondre aux attentes des jeunes sans papiers scolarisés et de ceux qui les soutiennent.

A ces quelques dizaines de milliers de jeunes étrangers scolarisés, désireux d'apprendre, de se former, de travailler, Hollande, Valls et Cazeneuve persistent à proposer précarité du titre de séjour, arbitraire des préfetures et pour nombre d'entre eux obligation de quitter le territoire (OQTF). Au mépris de ce qui devrait être des droits fondamentaux, droit à la vie privée et familiale, droit à la scolarité, droit de circuler librement.

Le ministre de l'intérieur, poigne d'acier sous gant de velours et discours lénifiant, apôtre, pareil à ses prédécesseurs, de la brutalité dans l'humanité, ou le contraire, dit exclure toute possibilité de légiférer sur les jeunes scolarisés. La loi immigration débattue au cœur de l'été à l'Assemblée nationale les ignore. Les jeunes scolarisés restent depuis novembre 2012 soumis à l'application discrétionnaire de la circulaire Valls, dans les faits un véritable instrument d'exclusion de ces jeunes. Scolarisés *MAIS* arrivés après 16 ans, au jour près (!), *REFUSES !* Dans certains départements, les OQTF pleuvent, d'autres lâchent des Autorisations provisoires de séjour de 3, 4 ou 6 mois, à la tête du client attendant que les jeunes soient privés du soutien de leurs établissements pour les expulser. D'autres délivrent des titres étudiant aux jeunes en CAP. Pour tous ces jeunes, des heures de classe perdues dans les files d'attente que Manuel Valls prétendait ne plus vouloir voir aux portes des préfetures, ou à tenter d'obtenir un rendez vous par internet.

Rien ne change, vraiment ! Si ce gouvernement hésite à expulser les lycéens par peur des réactions de leurs camarades, il a choisi de les maintenir dans la précarité

JEUNESSE SANS PAPIERS, JEUNESSE VOLEE

Ce qu'ils sont, ce qu'ils disent

ANGERS RUTH, 15 ans, est en France avec sa mère depuis 3 ans. Celle-ci, déboutée de sa demande d'asile, sous le coup d'une OQTF, est menacée d'expulsion. Chassées de leur logement, elles se battent et ont obtenu le soutien des enseignants, parents d'élèves et de plusieurs élus. Ruth vient de réussir son brevet avec mention. En juin, elle s'est adressée à François Hollande. « *Vivre cette vie est très dur, insupportable en vérité, je vous le dis, Monsieur, je suis épuisée, mon cerveau, mon corps, veulent du repos. Je veux juste aller en cours, que ma mère ait un emploi, reprendre mes cours de danse classique que maman ne peut plus payer, avoir une maison, une chambre, un chien, je veux pouvoir aller en vacances comme tous les français, faire un échange scolaire avec un pays, je veux aussi travailler bientôt, aider ma mère à payer mes études, je pense que dans toutes mes envies et espoirs, il n'y a rien qui puisse nuire à ce pays.* »

Elle n'a reçu aucune réponse. Une honte pour le président de la République.

quotidienne, avec la peur justifiée de l'arrestation et le traumatisme des enfermements en rétention, refusant de leur donner un avenir, aveugle et sourd au message qu'il envoie, celui d'un pays replié face à la mondialisation des hommes et des idées, excluant les pauvres, redoutant les jeunes.

Tout jeune majeur étranger présent sur le territoire, ayant été scolarisé en France ou engagé dans une formation, et qui, par le passé, n'a pas reçu de titre de séjour à sa majorité, doit être régularisé de droit avec un titre de séjour pérenne.

Il faut l'inscrire dans la loi.

Le drapeau des valeurs républicaines hissé si haut dans les discours au début de l'année flotte bien mou ces derniers temps. Que les politiques ayant un peu de courage et un peu plus d'imagination osent s'emparer de la situation des étrangers dans ce pays et affronter ceux qui prennent des décisions en notre nom. Il y a urgence à repenser un monde respectueux des droits et de la dignité pour tous



JEUNESSE SANS PAPIERS, JEUNESSE VOLEE

Ce qu'ils sont, ce qu'ils disent

ANGERS. MILENA en France depuis 7 ans, vient de réussir son bac ES avec mention B au lycée Du Bellay d'Angers. Inscrite en fac d'économie. Ses parents, Arméniens déboutés à deux reprises de leur demande d'asile, sous le coup d'une OQTF, doivent pointer chaque jour au commissariat. C'est « normal » ?

ESSONNE. MASSAMAN, malien, venu à 16 ans, rejoindre sa mère en France après une agression qui l'avait laissé dans le coma. La demande de regroupement familial avait été rejetée. Massaman est en 1^{ère} Bac Pro commerce au lycée Baudelaire d'Evry ; il est aussi champion junior d'Ile de France de saut en longueur, entre autres titres ! A 18 ans, Massaman dépose un dossier de demande de régularisation mais la préfecture de l'Essonne estime qu'il n'apporte pas la preuve de son intégration en France et lui demande de quitter le territoire français. Un préfet jaloux du fait de ses médiocres performances ? La mobilisation des lycéens, des habitants de Corbeil-Essonnes et de son club d'athlétisme va sauver Massaman, la pétition réclamant sa régularisation et une autre politique à l'égard des jeunes ramène plus de 1800 signatures. « **A titre exceptionnel** », le **préfet jaloux revoit sa copie, annule l'OQTF et régularise Massaman.**

OISE CHRISTIAN revient vraiment de loin ! Mineur isolé venu du Nigeria à 16 ans, mais déclaré majeur après avoir passé des tests osseux. L'OFPPRA, tenant compte de sa minorité pour sa demande d'asile, ne l'a reçu en entretien qu'à sa majorité mais pour la préfecture il reste majeur et sans papiers. Entre temps, il a pu être scolarisé en CAP. La préfecture tente à deux reprises de l'expulser alors qu'il doit passer à la CNDA le 3 juillet 2015. Assigné à résidence pour 45 jours, il doit se présenter toutes les semaines à l'hôtel de police. Le 29 juillet, il est sur le point d'être emmené en centre de rétention, quand soudain il est libéré sur ordre de la préfecture. **La CNDA lui a accordé la protection subsidiaire !!!** Autrement dit, l'Etat français a persécuté pendant des années, privé de toute aide, assigné à résidence, et tenté d'expulser un garçon qui, finalement, est reconnu réfugié malgré les critères très sélectifs de l'OFPPRA. Maintenant, il a son récépissé avec autorisation de travail. Il peut retourner au lycée en toute tranquillité, ou travailler l'an prochain. Il peut enfin se projeter dans l'avenir et vivre sans la peur au ventre.

BELFORT. KARLEN, 4 ans et 7 mois de présence en France avec ses parents et sa sœur, vient de réussir son Bac S et s'est pré-inscrit en fac de médecine. Le 21 juillet, la police intervient à leur domicile. Seul Karlen est présent, interpellé, il est conduit au centre de rétention de Metz, avec un départ pour l'Arménie prévu le lendemain. Un recours a été déposé pour retarder ce départ. La voiture de police qui l'emmenait à Roissy fait demi tour. La mobilisation des militants, des habitants et des élus le sauve. Il est libéré mais pas régularisé, sa famille non plus.

ST-ETIENNE. ARMANDO, jeune majeur isolé albanais, meilleur apprenti de France en ébénisterie, alors en CAP au CFA de St-Etienne. En mars 2015, le président du Sénat lui

interdit de venir à la remise des médailles car à sa majorité, il est devenu sans papiers. **ILLÉGAL**. La décision déclenche l'indignation de ses profs qui médiatisent largement. Armando sera finalement reçu avec la même pompe que ses camarades et le jour même, le préfet de Loire lui délivre une autorisation provisoire de séjour, puis un titre Salarié.

LYCÉENS EN COURS DE SCOLARITÉ PLACÉS EN RÉTENTION ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015

14 LYCÉENS en cours de scolarité (en réalité davantage) arrêtés et enfermés en rétention au cours de l'année scolaire 2014/2015. Libérés parce que leurs camarades, leurs profs, des élus, et ceux qui estiment que ces jeunes sont avant tout des lycéens, ont exprimé leur refus de l'expulsion.

144 JOURS DE RÉTENTION au total, des enfermements de 2 à 30 jours, tous ont été libérés = un **GACHIS de 144 jours**. Traumatisme pour ceux qui en sont les victimes, gâchis économique (un gouvernement à la mode Macron devrait le comprendre). Et l'efficacité du message envoyé à la droite, vraisemblablement nulle.

N'ont pas été décomptés les jours, les mois de prison, pourtant infligés à Lyon à des mineurs isolés accusés, suite à des tests osseux impropres à cet usage, d'avoir menti sur leur âge

Camila Barbosa, brésilienne, arrivée à 15 ½ en France. 1^{ère} bac Pro au lycée Santos-Dumont de Saint-Cloud (92). Régularisée depuis.

2 mois de prison pour Kelson, angolais, CAP chaudronnerie au lycée Louis Armand à Villefranche sur Saône, accusé d'avoir menti sur son âge. Un exemple parmi près d'une dizaine d'autres jeunes EMPRISONNES.

Cheik Traore, ivoirien, CAP Serrurier-métallier à l'EREA Edith Piaf à Paris.

Kamel Nwazou, camerounais, 17 ans, CAP Bâtiment au lycée Auguste Perret à Poitiers.

Yero Sall, mauritanien, CAP menuiserie au lycée Léonard de Vinci à Paris 15^{ème}.

Said Araïke, tunisien, CAP Agent Polyvalent de Restauration au lycée La Coudoulière à Six-Fours (Var).

Cheik Bouchiki, arrivé à 12 ans en France avec ses parents, CAP au lycée Gallieni de Toulouse, OQTF en juillet 2014 !

Alaa Belkhir, algérien, Terminale Bac Pro Télécom et Réseaux au LP la Tournelle La Garenne-Colombes (92).

Baptista Quinanga-Amigo, angolais, 19 ans, 2^{ème} année de CAP Froid -climatisation au lycée Edmond Labbé d'Oullins.

Karlen Tadevosyan, 21 ans, arménien, à Belfort depuis 4 ans et 7 mois, venant de passer son Bac S, interpellé et conduit à Roissy le lendemain, LIBERE le même jour

Ali Sangare, CAP mécanique au lycée Chaplin-Becquerel de Décines. Enfermé au CRA St Exupéry depuis le 3 août.

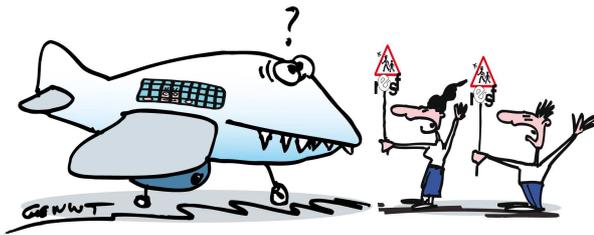
Romik Amaryan, 2^{ème} année CAP Constructeur en Ouvrages d'Art au lycée Amyot d'Inville de Senlis. En France avec sa famille depuis plus de 5 ans, scolarisé depuis 3 ans, demande de régularisation rejetée.

Charles Ahmed, jeune majeur isolé nigérian, CAP serrurier métallier au lycée Jean Lurçat à Fleury les Aubrais (45).

Ex-lycéens, s'ils n'ont pas été régularisés pendant leur scolarité, ils se retrouvent ensuite particulièrement menacés. A titre d'exemple :

Amine Triki, tunisien arrivé en France à 15 ans, pour rejoindre ses oncles et tantes, qui subvenaient à ses besoins. Bac pro outillage/modelage au lycée Hector Guimard à Lyon. 1ère OQTF en janvier 2013. Arrêté sur son lieu de travail, libéré grâce au soutien d'une forte mobilisation de ses ex-enseignants et camarades.

César Dias Baptista, angolais, au CRA Saint-Exupéry depuis le 6 août. Arrivé à 16 ans en France, pris en charge par le Conseil général de l'Isère, bac SI au lycée Jacques Brel de Vénissieux. Etudiant en licence de physique-sciences de l'ingénieur à Lyon 1.



ON N'EST PAS FATIGUÉ !

TROIS MOBILISATIONS TENACES, PARMIS D'AUTRES

LE COMBAT DES JEUNES ISOLÉS ÉTRANGERS, avec la FIDL, à PARIS

Le grand choc : pour tous ceux qui, solidaires, connaissent les familles sans-papiers dont les enfants sont scolarisés ou les jeunes en fin d'études qui se heurtent à des barrages du fait de leur situation administrative, la présence de jeunes à la rue, mineurs le plus souvent, une centaine à Paris, a été une découverte.

A la rue ? Certains sont sceptiques, la plus grande partie de l'opinion ignore l'existence de ces jeunes arrivés seuls et mal accueillis à leur arrivée : l'Aide sociale à l'enfance (ASE), qui mérite peu son nom, refuse souvent de les prendre en charge, contestant leur minorité (mise en cause de l'authenticité des papiers, usage des tests osseux et de simples impressions négatives); par contre ceux qui le demandent (une grande partie d'entre eux vient de l'Afrique de l'Ouest francophone) peuvent s'inscrire dans des établissements scolaires.

Ceux que l'ASE rejette se sont ainsi retrouvés au mieux dans un coin de cuisine ou dans une chambre surpeuplée d'un foyer de migrants; pour d'autres, à Paris, ce sont les gares, le métro, les bus, avec la peur de se faire agresser, le manque de nourriture.

A la rentrée 2014, l'arrestation et la mise en rétention de l'un d'eux, focalise l'attention. Il est libéré mais le fait qu'il doive aller à l'hôpital quelques jours plus tard (vivre à la rue n'est pas très bon pour la santé !) est le point de départ d'une mobilisation très marquée dans le Nord-Est parisien même si d'autres arrondissements sont concernés.

Les épisodes sont nombreux qui voient intervenir avec succès un syndicat lycéen, la FIDL. Celui-ci a l'idée d'héberger démonstrativement une vingtaine de ces jeunes : pas pour fournir une solution de remplacement (d'autant que les locaux ne s'y prêtent pas) mais pour interpeller les

pouvoirs publics. Les télévisions s'en emparent, et l'Hôtel de ville ne peut pas y être insensible : voilà à la Toussaint, puis à la veille des vacances de Noël, des hébergements d'urgence trouvés, que suivront des prises en charge par des structures spécialisées. Des jeunes restent en rade, il faut intervenir quotidiennement, des équipes d'enseignants interviennent (le lycée Guimard en est l'exemple le plus connu, qui lui aussi proclame sa volonté d'héberger ses lycéens à la rue pour qu'ils soient également à l'abri). L'effort collectif paye : ces jeunes sont maintenant logés, pris en charge, on peut parler de scolarité et d'avenir professionnel.

Avec deux bémols toutefois : les conditions matérielles sont assurées au minimum (nourris, logés, des bourses scolaires dans le meilleur des cas et c'est tout) et les questions pratiques se posent tout le temps (pour les transports notamment). On est content d'avoir avancé, mais on navigue encore à vue.

Et se pose bien sûr la question des papiers, pour tous ces jeunes qui accèdent progressivement à la majorité.

Sur ce point central, les maires d'arrondissement ont assuré les jeunes de leur soutien. Le feront-ils avec force ? La Mairie de Paris prendra-t-elle le relais ? La Préfecture écouterait-elle ? L'expérience a montré qu'il faudra construire une vraie pression. Ce qui a été possible pour l'hébergement doit l'être pour les papiers.

L'accueil est le seul choix humainement possible, il faut s'en donner les moyens matériels et juridiques.

AMIENS

A la fin des classes, les internats scolaires ferment. Où vont les lycéens isolés, tout juste majeurs ? A la rue, ou en quémandant deux fois par jour, s'ils ont de la chance, dans une structure du SAMU social, au quotidien avec des adultes plus âgés, en situation de grande misère.

Ils sont six, suivis par RESF, sans doute plus nombreux, en CAP restauration, Seconde Bac Pro commerce (il avait demandé un apprentissage en boulangerie), Terminale CAP plomberie, 1ère Bac Pro logistique, Terminale Bac Pro électrotechnique, Seconde générale.

Dès la mi-juin, la mobilisation des profs, des syndicats et des élus s'amplifie. Un premier rassemblement sous la pluie devant le rectorat est suivi le 2 juillet d'une installation de tentes devant la Préfecture d'Amiens. A quelques jours du passage du Tour de France, ça fait désordre et la police est massivement déployée. L'initiative, qui compte plusieurs élus permet d'arracher différentes audiences (Rectorat, Préfecture, Conseil Départemental) et une solution d'hébergement le temps des vacances en attendant mieux de la part du Conseil Départemental, pour la rentrée scolaire 2015.

HERVÉ Mbadu Matsuela, né au Congo Brazzaville, orphelin, est arrivé au lycée Branly d'Amiens en septembre 2013, actuellement en 1ère électrotechnique, accueilli à l'internat de ce lycée en 2014. Pris en charge par l'ASE en tant que mineur.

A ses 18 ans, l'ASE refuse de lui attribuer un contrat jeune majeur, aux motifs qu'il fait « preuve de maturité et d'autonomie dans les actes de la vie courante » et qu'il a « tissé de nombreux liens amicaux »(sic). A la rue depuis le 24 juin, date de fermeture de l'internat Branly jusqu'au 1 septembre. Il avait déjà dormi dehors le week-end du 31 mai parce que le SAMU social n'avait pu l'accueillir.

UN AN D'ACTION DEPUIS JUIN 2014 EN SOUTIEN AUX LYCÉENNES D'ANGERS MENACÉES D'EXPULSION.

Au collège La Venaiserie, d'abord, autour de Ruth et de sa mère : pétition, rassemblements, installation de tentes et chorale ambulante devant la préfecture et autres lieux stratégiques de la ville, journée de grève des enseignants, pique nique, soirée festive, manif à vélo, interpellation publique des élus, dépôt des mille premières signatures à la préfecture, course solidaire, parrainage républicain de Ruth, compte à rebours public annonçant l'occupation du collège. Le Préfet ne fléchit pas. Qu'à cela ne tienne, Ruth écrit publiquement à François Hollande. Le 24 juin, un happening surprise rassemble plus d'une centaine de profs, parents et élèves qui mettent en scène au pied du Grand Théâtre la régularisation de Ruth. En présence, mais oui ! De Marianne, du préfet, de la ministre de l'Éducation nationale, et du président de la République – presque – chair et en os. Le collège de la Venaiserie à Saint-Barthélemy-d'Anjou, près d'Angers, ne désarme pas.

Blog : <http://mobilisationcollegesaintbarthelemy.over-blog.com/>

LA GRANDE BRADERIE DU DROIT À L'ÉDUCATION

J'avais dix-huit ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie.

Majeur ou déclaré majeur sur la base de tests osseux inadaptés, majeur à un jour près, dans le pays de Hollande et de Valls, de Najat Vallaud Belkacem aussi, cela suffit pour faire des jeunes étrangers des exclus de droits et particulièrement du droit d'apprendre et de se former. Manquerait-on de place dans les écoles ? Ou de courage et de la conviction chevillée au corps et à l'esprit qu'une société qui rejette plutôt que d'instruire court à sa perte. L'ignorance plutôt que l'école ?

ILE de FRANCE

A Paris, le CASNAV affecte les jeunes étrangers isolés dans les établissements scolaires, après leur avoir fait passer des tests de niveau. Avant 2015, 90% de ces jeunes présentés par l'ADJIE (collectif d'associations pour l'accompagnement et la défense des jeunes isolés étrangers) étaient scolarisés. Depuis janvier, nouvelles consignes, seuls quelques rares jeunes (des situations particulières) ont reçu une affectation. Le couperet exclut les jeunes non suivis par l'ASE ou majeurs.

Multiple refus d'inscription scolaire pour les enfants de familles sans papiers logées en banlieue par le SAMU Social de Paris. Les plus jeunes parviennent à être scolarisés à force d'interventions répétées, les plus de 16 ans restent en rade.

NANCY

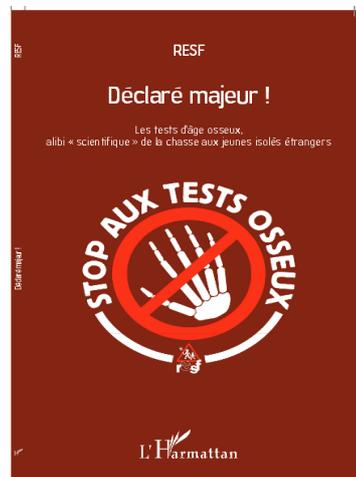
Abdoulaye, confié à l'ASE 55, est inscrit en Bac Pro Aide à la personne au LEP de Commercy alors qu'il a été admis en formation de boulanger. Qui a décidé ? L'ASE 55 qui lui refuse aussi l'hébergement de week-end quand il devient majeur et sans papiers.

Eric, affecté par le conseil de classe dans un LEP public est finalement scolarisé dans le privé payant, plutôt curieux ? Alors que le même Conseil Départemental de Meurthe et Moselle prétend qu'il manque de moyens pour prendre en charge les mineurs isolés étrangers.

Boua. Rayé des listes de son collège, privé d'internat, parce que majeur et condamné pour présentation de faux papiers. 3 mois de prison avec sursis.

Région de LYON

Le Conseil départemental du Rhône a dégainé l'arme lourde pour priver les jeunes étrangers isolés de leur droit à l'école. Le verdict tombe à coups de résultats de tests osseux qui presque tous les déclarent majeurs. S'en suivent, pour plusieurs dizaines d'entre eux, des poursuites pénales et les condamnations à des peines de prison, jusqu'à 4 mois pour certains, avec sursis pour d'autres, et des amendes en milliers d'euros. Plusieurs d'entre eux sortent de prison pour être enfermés en centre de rétention. Et la rue, la misère. L'école dans tout cela ? Les formations interrompues en plein milieu, les examens auxquels on ne peut pas se présenter. La ministre de l'Éducation dit faire campagne contre le décrochage scolaire. Les décrocheurs sont tout près d'elle ...



*les tests osseux, leurs
conséquences pour les MIE
expliqués au grand public*

à paraître début septembre

Quelques abréviations

- APS** Autorisation provisoire de séjour
- ASE** Aide sociale à l'Enfance
- CRA** Centre de rétention administrative
- MIE** Mineur isolé étranger
- OFPROA** Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
- OQTF** Obligation de quitter le territoire français
- VPF** Titre Vie privée et familiale